Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 58 (1994) **Heft:** 229-230

Artikel: Sur quelques passages difficiles du Champion des dames de Martin Le

Franc: notes Lexicologiques

Autor: Martin, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399923

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUR QUELQUES PASSAGES DIFFICILES DU CHAMPION DES DAMES DE MARTIN LE FRANC: NOTES LEXICOLOGIQUES.

On sait que la première partie du Champion des dames a fait l'objet d'une édition posthume due à Arthur Piaget (1): excellente quant à la transcription du texte (ms. A, BN fonds fr. 12476), elle a l'inconvénient de ne pas examiner la tradition manuscrite et de ne comporter ni introduction, ni glossaire. Les notes consignées ici visent à résoudre quelques-unes des difficultés rencontrées au moment du dépouillement systématique de ce texte particulièrement riche et intéressant effectué en vue du Dictionnaire du Moyen Français (DMF)(2). F. Godefroy a lu le ms. de l'Arsenal 3121 et un certain nombre de citations, parmi les plus précieuses, sont passées dans l'ouvrage: ainsi pour babion (711), GdfC 8, 265a, « petit singe » (T-L baböin «nigaud», sens qui convient ici)(3); pour courtinettes (1590) sous cortinete (Gdf 2, 320b), diminutif de courtine; pour desbiffé (3789), GdfC 9, 276c, «défait, gâté»; pour dracques (4349) sous drasque (Gdf 2, 769b), «grange où l'on bat le foin» (4); pour hune (133), sous huner (Gdf 4, 529b), «faire entendre le cri du hibou»; ou encore pour kalade (228), «sorte de fête» (Gdf 4, 681b). Par ailleurs G. Di Stefano a examiné attentivement le texte dans l'optique de son Dictionnaire des locutions du Moyen Français.

⁽¹⁾ MARTIN LE FRANC, Le Champion des dames, publié par Arthur Piaget - Première partie. Lausanne, Payot, 1968. VIII-258 pages. Nous renvoyons au vers (ou à la page et à la ligne pour le Prologue).

⁽²⁾ La Troisième partie du *Champion des dames* a donné lieu à une édition critique due à D.A. Fischer (Diss. The Florida State Univ., 1981, V-217 pages.) Le glossaire de cette édition est exploité dans le *DMF*. Mais il est loin d'être fiable.

⁽³⁾ Plutôt qu'à babouin, babion se rattache sans doute à babiller (FEW 1, 192a, 2^e §). Il doit signifier «bavard, ignorant, sot». Mais babouin est de son côté lié à babine, babouine, «lèvre».

⁽⁴⁾ Peut-être s'agit-il de *drasche* (T-L 2, 2064). FEW 3, 156b : «betteraves hachées en menus morceaux que l'on mélange avec de la courte paille ou du son et qu'on donne aux vaches». (Patois de Démuin).

En dépit de ces deux lectures, le texte reste semé de nombreuses difficultés; il présente des emplois (de forme, de sens, de construction, ou d'usage locutionnel) qui ne figurent ni dans Gdf, ni dans T-L, dans Huguet ou dans DiStefanoLoc. Pour la commodité de la consultation, nous les présentons ici dans l'ordre alphabétique des formes. On laissera pour la fin quelques difficultés de syntaxe.

- aguilles (6030). Loc. Se montrer comme aiguille dedans un sac. «De façon sournoise, mais inévitable». DiStefanoLoc interprète ainsi : «Ne pas pouvoir se cacher».
- anchoise (7215). «Tordue» ?⁽⁵⁾
- avantage (952). Il a ung coursier d'avantage. «De grande qualité, le meilleur». T-L 1,708 enregistre d'avantage mais seulement au sens de «gratuitement, pour rien» et DiStefanoLoc aux sens de «d'avance, en outre, en pur don, facilement, du premier coup»⁽⁶⁾.
- bemol (5195). Par bemol (opposé à par nature). «En s'écartant de la norme». Cf. TLF4, 377a, Etymol., ex. de P. Michault. DiStefanoLoc: Soit par nature ou par bemol. «D'une manière ou d'une autre».
- billier (1284). «Lancer (sur l'ennemi) des projectiles». Sens qui peut s'expliquer à partir de «Jouer aux quilles, aux billes, aux boules» ; d'où «lancer la boule» (T-L, billier).
- calemaigne (2206). Jouer à la calemaigne. Il doit s'agir d'un jeu de plein air (v. 2205: jouer au tiers). Pas d'attestation de ce mot ds les dict. d'anc. fr.
- chacoustoyent (4325). Semble signifier «Quereller, invectiver». Pas d'attestation ds les dict. d'anc. fr. (7)
- chaudefreppe (592). Le passage est cité par Godefroy sous la forme caudetreppe (GdfC 9, 63b chausse trappe², «chardon étoilé»). Peut-être influencé par frape (T-L 3, 2213) «Gêne, contrainte, coup». Sous cette forme le composé ne figure pas ds les dict. (FEW, calidus 2, 87b et frap- 3, 762b).

⁽⁵⁾ Cf. Ro 109, 380, n° 1.

G. Roques me signale encore un ex. dans le *Parnasse sat.* (14^e s. ?), p. 11, sous la forme *enquaise*.

⁽⁶⁾ Cf. Perceforest III, 2 R., 266/345. Estre monté à l'avantage. «Être sur un bon cheval».

⁽⁷⁾ G. Roques voit dans cette forme un normandisme, peut-être dérivé de sacoute «volée de coups» (Gdf 7, 275c; FEW 11, 26b) ou plus vraisemblablement un mot normand à rattacher aux mots cités sous tšāk- (13 2, 357a; à compléter par les formes mal classées dans FEW 2, 1155b et tout particulièrement FEW 2, 1449a) avec le sens de « donner des bourrades ».

- compas (3874). «Ordre, mesure». Estre clos en mesme compas. «Être de même ordre».
- convices (3587), voir vices.
- copulative (7887). «Union charnelle». Gdf 2, 293c enregistre ce mot au sens de «conjonction».
- couvers (4933). De couvrir. «Justifié» ? Cf. T-L 2, 1004-5. Ou bien «recouvert [par la tombe]» ? Ou faut-il lire convers ?
- defferme (6397). T-L: desfer. Empl. subst. «Partie ouverte»? Dont le defferme recloy. «Dont il referma la partie ouverte». Ou faut-il lire deffermé?
- deschante (7642). T-L: deschanter. «Chanter la partie basse». Le jaloux deschante sa verve A sa femme. «Inverser, aller à l'encontre de» (empl. fig.). Le sens propre est attesté au v. 1704.
- descremment (6753), voir escraiment.
- desrengier (4054). T-L (2, 1726) a seulement, au transitif, le sens de «Mettre en désordre»; même chose pour GdfC 9, 357c («Déranger, déplacer ce qui est rangé»). Il semble qu'on ait ici un empl. abs. («Mettre le désordre dans une argumentation, la dérégler»). Ou bien «décontenancer l'adversaire (dans une discussion)»? C'est moins vraisemblable, car l'empl. trans. avec objet de l'animé est plus récent (FEW 16, 243b renvoie à La Bruyère pour «Obliger qqn à se déplacer» et TLF 6, 1202b à Trév. 1752 pour «Importuner, troubler, incommoder qqn»).
- dessorte (4190). Le puy dont haine se dessorte. «Se défaire de, se séparer de». T-L a un verbe desorter (2, 1671) < *dishortare «Décourager» ou dissors «Qui n'entre point en partage [qui a un lot distinct]»? Le seul ex. cité est d'interprétation malaisée. Dans notre passage, le sens paraît clair. L'hypothèse la plus vraisemblable est que dessorter vient de des-assorter, comme destachier de des-attachier ou despeschier de *des-empeschier.
- destachié (3268). T-L: destachier¹, équivalent de estachier (Gdf 2, 657a) «Planter, ficher, asséner». Les Français, en se battant si mal contre les Anglais, ont eux-mêmes le malheur destachié. Ils l'ont, au fig., fiché, attaché à eux. Mais peut-être s'agit-il sans plus d'un emploi figuré de destachier, contraire de attachier, au sens de «provoquer».
- dis (351). [Il s'agit du dieu Amour, aussi ancien que le monde lui-même] Et toutefois ung triple dis Ne monstroit pas sa barbe blonde. Dis au sens de «jour» ? «Sa barbe blonde ne semblait pas avoir trois jours ?»

- domye (6477). Faut-il lire demie pour demi[é]e? Pour la finale, cf. v. 366 et v. 7722. Il s'agirait du verbe demier (T-L 2, 1377; Gdf 2, 499c). Se demier, «Se dissoudre». Ou doniier, donoier (Gdf 2, 746b enregistre un sens p. ext. «Combattre», mais illustré d'un seul ex.)? C'est moins vraisemblable, domye rimant avec amye «amie».
- double ou quitte (6686). On peut comprendre: «Sa ribauldise [celle de la femme qu'on enferme] double, à moins d'être satisfaite» (8).
- embarnist (5705). T-L, embarnir, «[En parlant d'un jeune] Croître, devenir un homme adulte». Mais il ne semble pas que fournir puisse être intrans. (il est trans. dir. ou indir.). En revanche Gdf 3, 25b/c atteste un emploi trans. de embarnir. On peut penser que le sujet de embarnist est Dieu (v. 5701). Le sens serait donc «Faire croître, faire grossir».
- emmielee (3231). [Les Français ne font pas vraiment la guerre ; ils se laissent corrompre] *Toute leur guerre est emmielee*. «Edulcorée» (T-L: enmieler).
- encorner (7097). T-L: encorner. Loc. Estre haut encorné. «Porter des cornes ; être orgueilleux et agressif». V. aussi v. 1489, où il s'agit des compagnons de Bacchus, de vin hault encornez, Outrageux sont et orguilleux.
- engin (5803). «Dispositif, organisme» [Il s'agit du rôle des femmes, selon Platon, dans l'organisation sociale].
- engrandis (5657). Gdf engrandir. «Rendre fier, orgueilleux». Peut-être s'agitil plutôt d'un emploi intransitif: «Dès que nous avons quelque peu grandi».
- eschars (8031). T-L: eschars, «Chiche». On peut comprendre : «L'homme estime pouvoir être de son corps ou large ou chiche (avec les femmes) et cela à son gré, l'homme estimant qu'il est chief».
- escraiment (6752 et 6753). Sans doute écrémer. Cf. GdfC 9, 522b escremer «Ecrémer»; p. ext. «Epurer»: Avec miel bien escramé. (Plutôt que escumer: Gdf 3, 451a, s.v. escumeure «écumoire» a une forme escraymeure).
 - Descremment aurait ainsi le sens de «corrompre», le v. 6755 faisant allusion au venin des abeilles qui Vous enflamment, brulent et crement.
- escurer (6349). T-L: escurer, «Nettoyer». Loc. Escurer les pots. Ici: «Faire toutes les tâches, même les plus rudes».
 - (1479). A bourse escuree. P. plaisant. «Avec la bourse vide».

⁽⁸⁾ Ou peut-on traduire, en voyant dans double ou quitte une expression à mettre entre parenthèses, formée des impératifs des verbes doubler et quitter (l'inverse du moderne quitte ou double) : «risquant le tout pour le tout» ?

- esgrun (5581). T-L: aigrun. «Aliment aigre, fruit acide». FEW 24, 96b.
- esquierre (2767). T-L: esquerre. Loc. Desjoindre de l'esquerre. «Défaire les angles droits (de qqc.)».
- estraintes (1390). Gdf: estrainte. Loc. Estrainte de dents, «Le fait de serrer les dents, de les faire grincer». Cf. Gdf 3, 649a Estreindre les dents, «grincer des dents». FEW 12, 305b relève estrainte au sens de «grincement» (EvDom) et estrainture «grincement (de dents)».
- fain (3929). Faim, «Désir». Cf. GdfC 9, 593b. Au vers 3931 fain est le mot foin (même forme au vers 4444).
- flajole (5339). T-L: flajoler. «Jouer de la flûte». Mais flajoler, c'est aussi «flatter» et la trompe «trompette», c'est aussi la duperie, notamment dans bailler la trompe (T-L 10, 675-676 et DiStefanoLoc trompe). «Chacun joue de la flûte à la suite de la trompette (de la Renommée), chacun accorde ses flûtes aux trompettes/tromperies (de la Renommée)».
- forligne (3412). T-L: forlignier. Empl. abs. «Egarer».
- frasque (4348). «Extravagance».
 - (7022). «Objet de parure extravagant» [Ce n'est que dans le mariage que l'homme s'assagit et en vient à plus de simplicité].
- gaillard (7603). «Homme vigoureux, entreprenant avec les femmes»; «Coureur». «La femme l'a vêtu sur le coureur qu'il est d'un nouvel habit». Le subst. gaillard serait ici en «usage attributif» au sens de K. S. Donnellan.
- gauges (2995). T-L: jauge. «Capacité» coordonné à parfon, au sens de «profondeur». Cf. FEW 16, 11a. Cf. aussi apic. gauge «Marque servant à fixer le niveau de l'eau d'une rivière» (FEW 16, 10b).
- gousse (1351). [Il s'agit du cimetière de Vénus] Ou fole humaine char pourrist, Et blance et noire et mesgre et gousse. Gousse s'oppose à mesgre. Fautil lire grousse «grosse»? A moins qu'il ne s'agisse du féminin de gou, «épithète de mépris» (Gdf 4, 316c)? Autre hypothèse encore : ce mot serait apparenté à gousser «manger» (Bien goussé, «Bien repu»). Cf. Gdf 4, 322b; Huguet 4, 348b.
- have (3103). T-L: haver? C'est un terme du jeu d'échecs «Faire mat». Ici, p. ext., «Jouer, agir (pour soi)», cf. FEW 16, 177b. Mais sans doute s'agit-il plutôt d'un verbe haver «Accrocher, prendre, saisir» (FEW 16, 111b; cf. T-L havet).
- het (503). Empl. adj. «Joyeux, heureux». Les dict. ne connaissent que le subst. hait. Cf. FEW 16, 116b. [Ou faut-il lire: Dehet, la teste descouvert...?] Il s'agirait alors d'une personnification, comme Soulas, Leesse, Deduit, Espoir...

- heuches (7563). T-L: hochier. «Secouer, remuer». Ici, au fig. Ou s'agit-il⁽⁹⁾ du verbe euchier «Cheviller» (Gdf 3, 671b; FEW 7, 262b). Le normand connaît euche «Cheville» (FEW 7, 262a).
- lange (5183). T-L: lange. «Vêtement (de dessus)». Allusion au fait que porter le «lange» à même la peau, sans vêtement de dessous, est le signe d'une vie misérable et grossière ? Certains l'acceptent, d'autres non.
- lart (3307). Bailler du lard à qqn. «Se moquer, se jouer de lui». Cf. la sottie des «Coppieurs et lardeurs qui sont copiez et farcez», Rec. Trepperel, éd. Droz.
- loriere (5326). Laurier, laurière. «(Celui/celle) qui est couronnée de lauriers». Gdf enregistre laure «laurier» ; laurin, «de laurier» ; laurée, «couronné de lauriers». (10)
- lours (4413). Lourd, «Sans malice, sans ruse». N'a pas ici de valeur dépréciative.
- loy (4994). T-L: loi². Loc. Avoir loi de faire qqc. «Avoir le loisir, la possibilité de» [«A celui qui n'a pas le loisir, la possibilité de mentir (par l'ironie ? par la fiction ?), il ne convient pas de feindre la vérité»].
- main (7572). Ferir en la main. (En signe d'acquiescement). Voir paume.
- mesrien (8024). T-L: mairrien, «Bois de construction». Couper le mairrien à «L'ébranler». Ou allusion à la «Tige centrale de la ramure d'un cerf» (FEW 6, 487b) ? P. métaph. s'appliquerait ici à l'homme, pour symboliser la virilité.
- nage (5737). T-L: nagier. Nager le monde, c'est «le parcourir en naviguant» (cf. courir la mer du v. 5738) peut-être pour un pèlerinage par la mer ?
- occasion (5027). «Cause circonstancielle et non pas nécessité».
 - (5702). «Finalité, ce qui doit être causé, cause finale».
- occasionné (5025). Femme est masle occasionné. «Justifié par autre chose que soi-même». [«La femme n'existe que par et pour le mâle»].
- pardessus (2680). «Celui qui est au-dessus de tout» (Dieu).
- partial (7308). «Qui prend son propre parti». Partial n'est pas ici dépréciatif. [La femme, d'une si grande beauté, est forcément consciente de sa supériorité].

⁽⁹⁾ C'est une suggestion de G. Roques.

⁽¹⁰⁾ G. Roques fait ici la proposition, que lui-même estime «hardie», de lire à l'oriere. «Si tu comprenais Raison seulement sur le bord (de façon même seulement superficielle)».

- paume (7551). Ferir en paume. «Frapper main dans la main (en signe d'accord)».
- payage (8066). Amoureux payage. «Dette d'amour» Huguet 5, 691a. [Plutôt que péage? Mais GdfC 10, 301b enregistre, sous peage, les formes paiage, payages, peiages].
- pene (8144). Il ne semble pas que ce mot soit à rattacher à pinna (FEW 8, 526b). Gdf considère que panne peut être du masc., mais aucun des ex. cités n'est entièrement convaincant à cet égard. Et à quel sens se rattacher? Il s'agit plutôt de pessulus (FEW 8, 308a) «Partie de la serrure qui entre dans la gâche», T-L pesle. La forme pesne est courante et l'a emporté en fr. mod. (pêne). Prendre au pene signifierait «mettre sous le verrou, enfermer, prendre au piège».
- piffre (7609). «Ventru». FEW piff- 8, 443b. Première attestation connue, au reste dans l'emploi subst., en 1606 (BerVerv). L'ex. vient de Huguet, mais qui le rattache à tort à pifre «petite flûte» (FEW pfifer 16, 620a). Au reste, il peut s'agir d'une défaillance sexuelle (impotent serait «impuissant» et desnaturé «qui pêche contre nature»). Piffre désignerait l'homme dont les testicules ne sont pas descendus dans les bourses (FEW 8, 444a).
- plaist (3645). Il plaist à qqn que... «Qqn est porté à considérer que, se plaît à penser que...». On peut comprendre les v. 3645-3648 ainsi : «Je penche à considérer que c'est votre folle ignorance qui vous le fait accuser [le dieu Amour], plus encore que votre propre méchanceté ne vous éloigne de sa bienveillance».
- pleu (6811). Coordonné à adoubé, il semble que plaire soit ici transitif. T-L 7, 1047 et Gdf 6, 192a enregistrent plaire qqn/qqc. Le sens serait «satisfaire qqc., en prendre soin».
- poullois (627). «Des Pouilles» ? (plutôt que «de Pologne»: on expliquerait difficilement la chute du *n* [polanin, polonus, polania, cf. TLF 13, 727a]; les deux *l* sont aussi une indication). A. Moisan, Répertoire I², 1333 donne (cheval) de Puille.
- povrelle (7607). «Pauvrette». Aucune attestation ds T-L, Gdf, Huguet, FEW 8, 56a. Est-ce un italianisme (poverello)?
- rains (6800). Raim (T-L 8, 198) peut désigner le pénis fources pouvant être le mot fourche (« pendre à des branches fourchues »). À quoi s'ajoute un jeu sur rein, le rein apparaissant comme le siège de la pulsion sexuelle (T-L 8, 656).
- rebarbee (6069). T-L: rebarber. Loc. Estre rebarbé contre qqn/qqc. «Être en état de résister contre...».

- reployent (3927). T-L: reploiier. Se reploiier contre qqn. «Se plier (pour donner un appui à qqn, pour le soutenir)»? Ou bien «Se retourner contre qqn»?
- requoy (5333). T-L: recoi. Enton requoy semble signifier «Enton for intérieur».
- ricordane (1536). Pas d'autre attestation de ce mot. Sens Abesty, curé, S'il ne scet l'office des jours, Si scet il bien la ricordane. Il ne connaît que la «partie de l'office qui est invariable, l'ordinaire, le commun».
- sacre (2755). Empl. adj. (lat. sacer, «sacré»).
- sauldouvrer (7611). «Fainéant». FEW 11, 248a et n. 13 (satullus): Sau d'ouvray (ca 1550: env. 1500-1515, Tissier Farces 30, 104n), soudouvré, sau d'auvray, saoul d'ouvrer.
- séjour (630). Pourrait avoir ici le sens d'«écurie» (T-L 9, 367, 1. 5).
- senne (5314). T-L: senne, «Synode». Célébrer son senne. «Tenir son assemblée».
- significat (5971) «Signe, indice». En bon significat. «Dans un sens favorable, en bonne part».
- somme (7620). De somnus ? Il s'agirait d'un objet interne reposer somme; dormir somme est bien attesté.
- sonné (2394). Fama-Renomee raille tout le monde on en parle à la légère. Le clerc, par ses écrits, lui fournit la matière qui lui permet de «blasonner» tous les autres. Sonner hautement qqn. «Faire entendre hautement ce qu'il fait, le faire connaître largement».
- soupe (6335). Prendre la soupe en la purée. «Prendre ce qui plaît, tout ce qui s'offre; prendre son plaisir (avec le bon marchant, le "joyeux compagnon" et sans doute aussi celui qui paye)».
- tarte (2320). Gagner la tarte à Paris. «Obtenir le prix, la récompense»?
- tinel (4352). T-L: tinel². «Banquet». P. antiphrase. «Dispute, combat».
- tourtel (7404). T-L: tortel. «Pain rond». Au fig. Avoir part au tortel. «Avoir sa part du gâteau». Cf. en fr. mod. «Avoir part au festin».
- vaultesse (2, l. 44). Forme énigmatique. Sur vout «vouté» (FEW 14, 620b; Gdf 8, 299a, volt²; cf. vaultes «voutes» au v. 1697)? Avec allusion à la solidité des voutes? Peut-être est-ce simplement une mauvaise graphie pour haultesse. (11)

⁽¹¹⁾ R. Deschaux me signale que le ms de Bruxelles BR 9466 (exemplaire remis à Philippe le Bon en 1440-1442) comporte *haultesse*.

- venoison (7932). Au fig., appliqué à l'amour physique, à la chair.
- vent (6084). Vent de la chemise. «Ruses, mensonges, caprices, coquetteries câlineries, de la femme» (GdfC 10, 840c). Cette loc. se combine ici avec Avoir le vent parmi la joue. «Être en difficulté» (cf. Avoir le vent au nez, avoir le vent au visage). Cf. TraLiLi 25, 1, 199 et 205-206.
- vice (3587). «Injure» (Gdf 8, 226b). Et dient vices sans convices. Convices (Gdf 2, 289a) a également le sens d'«injure». «Ils disent des injures sans avoir l'air de dire des injures».
- zac (6032). «Coup». Cf. zif, zaf, Gdf 8, 343c.

Quelques difficultés de syntaxe

- 872. Chierie est le part. passé fém. de chierir (T-L 2, 399 chierir «chérir») : il se rapporte à *Toyson* (871).
- 3428. Contredittes est un substantif (Gdf 2, 272c et 9, 182b) pris ici au sens de «contradiction, opposition». Et a la fin ne pourveez N'a vos haineuses contredittes peut se comprendre ainsi : «Et vous ne pourvoyez (vous ne prenez garde) ni à votre fin ni à vos contradictions».
- 4909. Adfin que... La construction est problématique. Le sens du passage est sans doute que la vertu demande une bataille égale et non un adversaire qui cède tout de suite du terrain ; «en sorte que (adfin que), si la vertu met son adversaire en pièces (se le detaillast) ou si elle le met en fuite, elle rejoigne Dieu dans les cieux, couronnée et entourée d'anges qui chantent». Le point-virgule après baillast (4908) devrait être remplacé par une virgule.
- 6527. Il s'agit de la femme de Pacuve qui s'est pendue à un arbre. Un voisin de Pacuve sceut plus que son nez mouchier Qui l'arbre vit si prouffitable : «il sut faire plus que simplement se moucher (en pleurant la morte) : il comprit qu'un arbre où les femmes se pendent est très profitable». Savoir plus que son nez moucher peut avoir le sens de «N'être pas un tout jeune enfant, n'être pas né de la dernière pluie». (12)
- 7529. La syntaxe de cette strophe est incohérente. Il faut sans doute lire Sy en jetta(n). Même chose au v. 7694 : Et mentira(n) de plusieurs nonnes. Peut-être s'agit-il des contractions de jetta + on et mentira + on ?

⁽¹²⁾ L'interprétation de DiStefanoLoc 580a («être pire») ne semble pas pertinente.

- 7673-7680. «Les femmes mariées ne le sont pas vraiment. Elles sont bien marries, elles languissent. Elles sont mal appariées (jeu de mots appariées/pareulx). Leurs maris mêmes les mettent à mal. Il eût mieux valu pour elles vivre sans les hommes et, comme vous [les religieuses] l'avez fait, abandonner ces vils hommes sous lesquels vous ne vous êtes pas mises [se mettre sous leur autorité et, sans doute, avec allusion sexuelle]».
- 8065-8070. Et si, v. 8068 est sans doute à interpréter sur le plan de l'énonciation. [Le champion évoque les mauvais traitements que certains infligent aux femmes] «Je ne dis pas, s'ils en éprouvent le besoin, qu'ils ne leur rendent pas la dette amoureuse le devoir conjugal ou qu'ils ne l'obtiennent pas d'elles; [Je ne dis pas qu']ils en font bénéficier d'autres (qu'ilz l'arrendent Ailleurs); et pourtant (et si) [je dis, je suis bien obligé de dire ceci:] ils ne donnent aucun gage de loyauté, ou bien ils font de longs voyages, ou encore ils les soupçonnent à tort».

INaLF-DMF, Nancy.

Robert MARTIN